

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



16067253

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 -05- 2016

 TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Greffier

AL

N° d'entreprise : 433.981.661

Dénomination

(en entier) : INSTITUT DU SACRE-COEUR ASBL

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : RUE DU VAL 43 - 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE

En date du 11 juin 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la société SPRL Collin & Desablens représentée par Monsieur Victor Collin, en qualité de commissaire de l'association pour une durée de trois années et ce pour des honoraires de 3.000 €. (Ce prix annuel s'entend hors TVA, il est ferme et non révisable)

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2016.

Fait à Mouscron, le 02 mai 2016.

PRESIDENT

MALVOISIN. LUC

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature